l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

Un cadre de vie unique, où la tranquillité rencontre la proximité





L'Orée
votre futur cadre de vie



Découvrez l'écoquartier L'Orée

Un lieu unique à Sierre où modernité et nature se rencontrent pour offrir un cadre de vie idéal. Situé au croisement de la rue du Mont Noble et du chemin de Chantegrive, cet ensemble résidentiel s'organise autour d'un vaste parc verdoyant et d'espaces de jeux, créant un environnement paisible et propice à la détente.

Avec ses logements adaptés et entièrement accessibles, ce quartier offre des appartements conçus pour le confort de tous. Que vous soyez un jeune acquéreur à la recherche de votre premier foyer, un propriétaire souhaitant se rapprocher des commodités d'un centre urbain, ou un investisseur averti, L'Orée répond aux exigences de ceux qui recherchent un lieu de vie pratique, durable et parfaitement connecté.

Le mot de l'architecte

Avec le projet L'Orée, notre ambition était de créer bien plus qu'un simple ensemble résidentiel : nous avons imaginé un véritable écosystème urbain au cœur de la Cité du Soleil.

L'architecture de L'Orée repose sur une harmonie entre performance et bien-être. En atteignant le label CECB AA, nous plaçons la durabilité au centre de la conception, garantissant une efficacité énergétique de premier ordre et un confort thermique d'exception. L'implantation des bâtiments a été soigneusement étudiée pour maximiser l'ensoleillement naturel et offrir des vues dégagées sur les sommets environnants.

Le cœur du projet bat dans son grand parc central. Nous l'avons conçu comme un trait d'union végétal offrant une respiration bienvenue à l'abri de l'agitation. L'Orée est une signature architecturale qui propose une vision d'avenir : celle d'un habitat sain, ouvert et résolument tourné vers la qualité de vie.



Détails des lots

Des appartements modernes et spacieux offrant un espace de vie lumineux et une orientation idéale.

- Typologies variées : du studio au grand appartement familial.
- Rapport qualité-prix : une opportunité d'investissement exceptionnelle pour une résidence principale en plein centre-ville.
- Accessibilité : parking souterrain sécurisé offrant un accès facile à chaque bâtiment.

Vivre dans un écoquartier : un choix de vie durable

Vivre dans un écoquartier comme L'Orée, c'est rejoindre une communauté où durabilité, qualité de vie et innovation se rencontrent.

- Label CECBAA : une garantie de confort optimal et de réduction de l'empreinte écologique.
- Mobilité douce : accès facile aux services urbains, aux écoles et aux transports publics performants.
- Lien social : des espaces communs de qualité encourageant la convivialité et les échanges intergénérationnels.

La situation : Sierre, entre nature et confort

Sierre, située au cœur des Alpes valaisannes, offre un cadre de vie unique alliant nature et modernité.

- Ensoleillement exceptionnel : la « Cité du Soleil » garantit une luminosité maximale tout au long de l'année.
- Proximité des services : situé à quelques minutes des écoles réputées, des infrastructures sportives et d'une vie culturelle animée.
- Loisirs : accès privilégié aux activités de plein air, aux lacs environnants et aux grandes stations de ski valaisannes.
- Connectivité : accès direct aux grands axes de communication, plaçant les centres économiques romands à portée de main.

Vivre à L'Orée, c'est choisir un environnement où la modernité se conjugue à la tranquillité, dans un cadre de vie exceptionnel.

Proximité et connectivité : tout à portée de main

L'emplacement au croisement de la rue du Mont Noble et du chemin de Chantegrive offre une mobilité parfaite, que ce soit à pied pour le quotidien ou en voiture pour les déplacements régionaux.

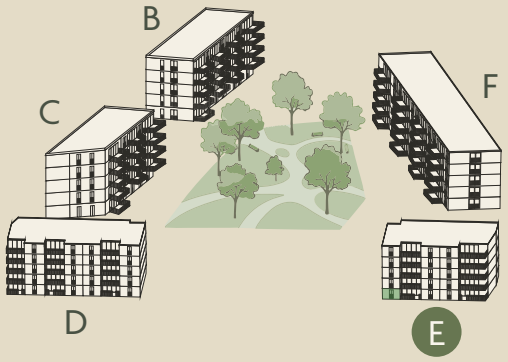
- Écoles Primaires (Les Glariers) : à seulement 150 m, un trajet sécurisé et immédiat pour les enfants.
- École Secondaire (CO Goubing) : accessible en 10 minutes à pied (env. 800 m).
- Gare CFF de Sierre : située à 10-12 minutes à pied, facilitant les connexions vers Sion, Martigny ou Lausanne.
- Centre-ville : les commerces de proximité et l'Hôtel de Ville sont à moins de 15 minutes de marche.
- Entrée d'autoroute (A9 - Sierre-Est / Sierre-Ouest) : l'accès à l'autoroute du Rhône se fait en 3 à 4 minutes en voiture, permettant de rejoindre Sion en 15 minutes et la Riviera vaudoise en 45 minutes.
- Zone Commerciale de Rossfefd : accessible en quelques minutes à pied ou en voiture, cette zone commerciale regroupe toutes les grandes enseignes et services.

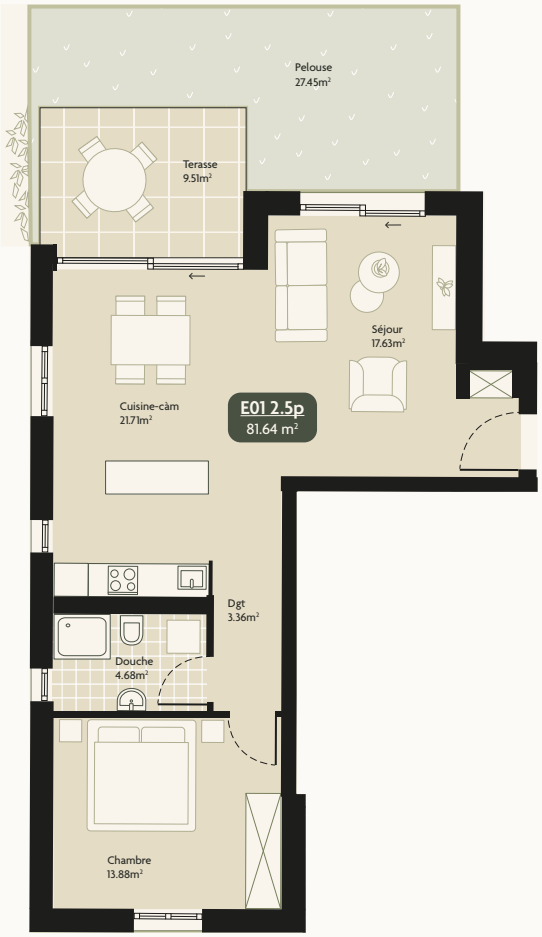
l'Orée

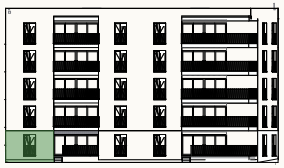
VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
E01

PIÈCES	2.5
ORIENTATION	Nord-Ouest-Sud
ÉTAGE	Rez de chaussée
SURFACE NETTE	61.53 m²
SURFACE BRUTE	76.88 m²
TERRASSE - PELOUSE	9.51 m² + 27.45 m²
SURFACE DE VENTE	81.64 m²







Façade Sud

N

1:100

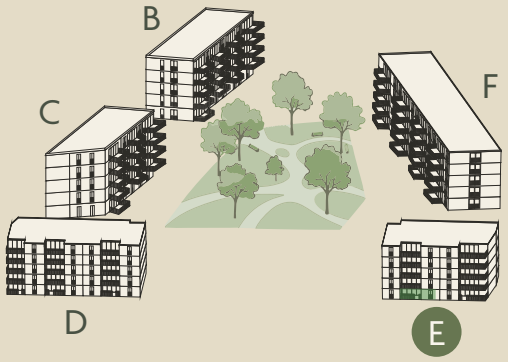
0 1 2 3m

l'Orée

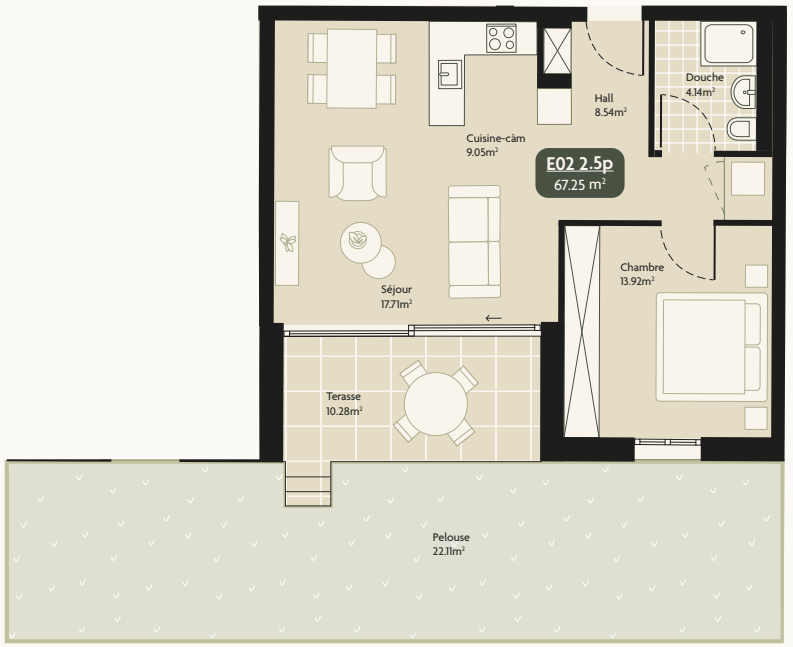
VIVRE AU CŒUR DU PARC

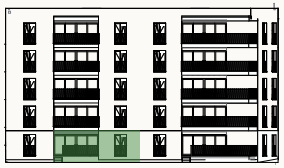
lot
E02

PIÈCES	2.5
ORIENTATION	Sud
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	53.49 m²
SURFACE BRUTE	62.11 m²
TERRASSE - PELOUSE	10.28 m² + 22.11 m²
SURFACE DE VENTE	67.25 m²



N





Façade Sud

1:100

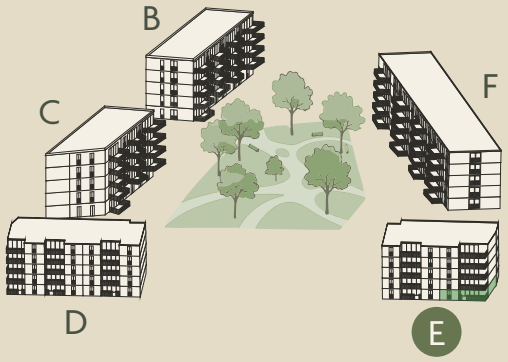
0 1 2 3m

l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

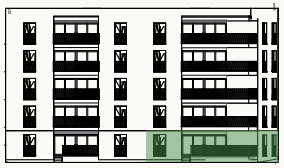
lot
E03

PIÈCES	3.5
ORIENTATION	Sud-Est
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	82.25 m²
SURFACE BRUTE	96.52 m²
TERRASSE - PELOUSE	15.42 m² + 69.19 m²
SURFACE DE VENTE	104.23 m²



N





Façade Sud

1:100

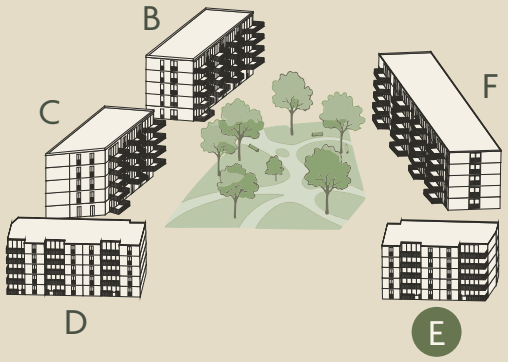
0 1 2 3m

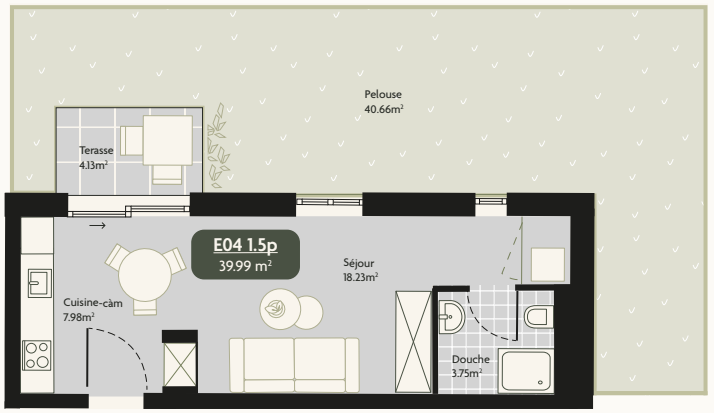
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
E04

PIÈCES	1.5
ORIENTATION	Nord
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	29.96 m²
SURFACE BRUTE	37.93 m²
TERRASSE - PELOUSE	4.13 m² + 40.66 m²
SURFACE DE VENTE	39.99 m²







Façade Nord

N

1:100

0 1 2 3m

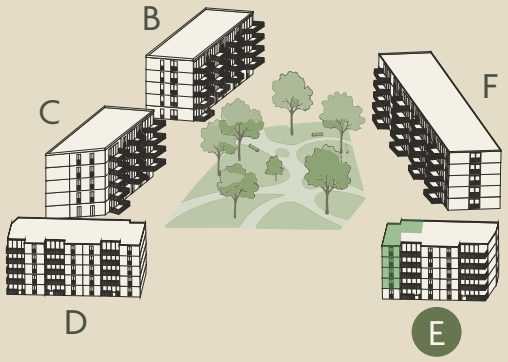
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

E11-E21-E31-E41

PIÈCES	3.5
ORIENTATION	Nord-Ouest-Sud
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	73.93 m²
SURFACE BRUTE	90.26 m²
BALCON	9.90 m²
SURFACE DE VENTE	95.21 m²



N





Façade Sud

1:100

0 1 2 3m

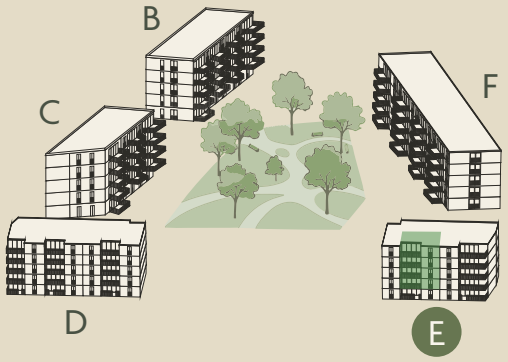
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

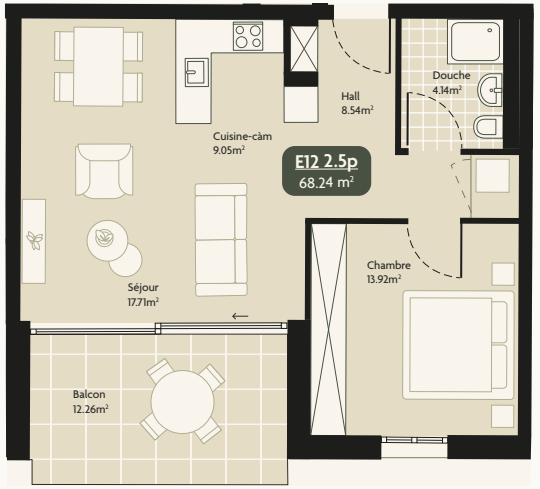
lots

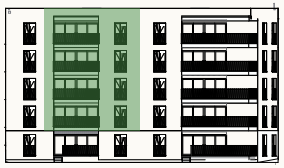
E12-E22-E32-E42

PIÈCES	2.5
ORIENTATION	Sud
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	53.36 m²
SURFACE BRUTE	62.11 m²
BALCON	12.26 m²
SURFACE DE VENTE	68.24 m²



N





Façade Sud

1:100

0 1 2 3m

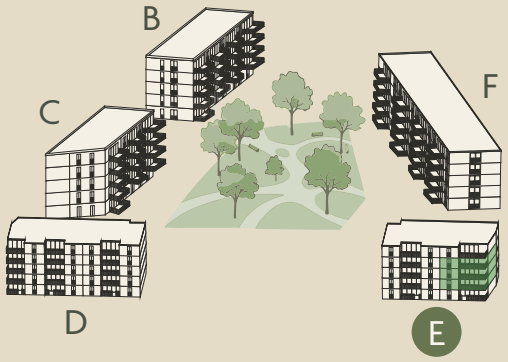
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

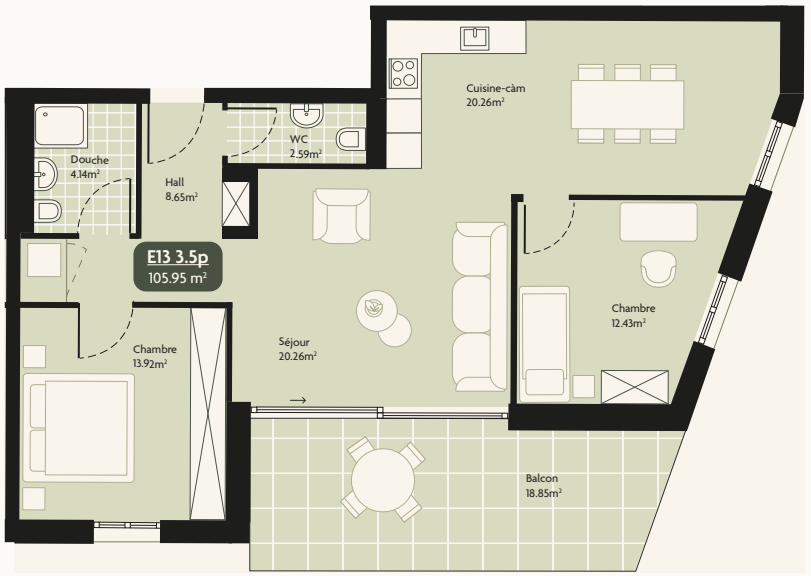
lots

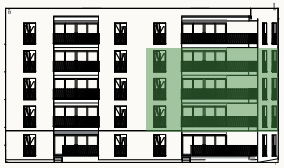
E13-E23-E33

PIÈCES	3.5
ORIENTATION	Sud-Est
ÉTAGE	1 / 2 / 3
SURFACE NETTE	82.25 m²
SURFACE BRUTE	96.52 m²
BALCON	18.85 m²
SURFACE DE VENTE	105.95 m²



N





Façade Sud

1:100

0 1 2 3m

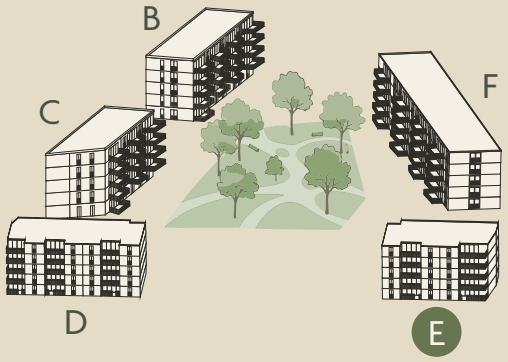
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

E14-E24-E34

PIÈCES	1.5
ORIENTATION	Nord
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	29.96 m²
SURFACE BRUTE	37.93 m²
BALCON	4.13 m²
SURFACE DE VENTE	39.99 m²



N





Façade Nord

1:100

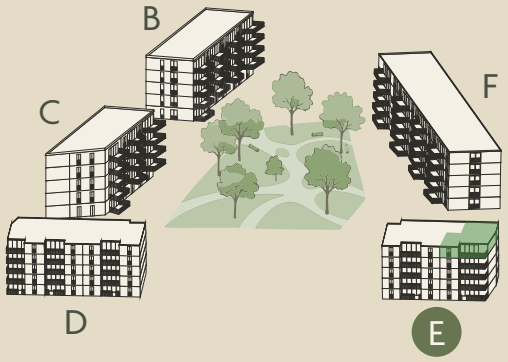
0 1 2 3m

l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

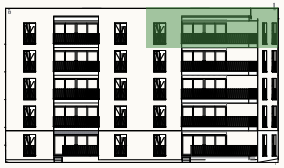
lot
E43

PIÈCES	5.5
ORIENTATION	Sud-Est
ÉTAGE	4
SURFACE NETTE	117.34 m²
SURFACE BRUTE	137.81 m²
BALCON	22.98 m²
SURFACE DE VENTE	149.30 m²



N





Façade Sud

1:100

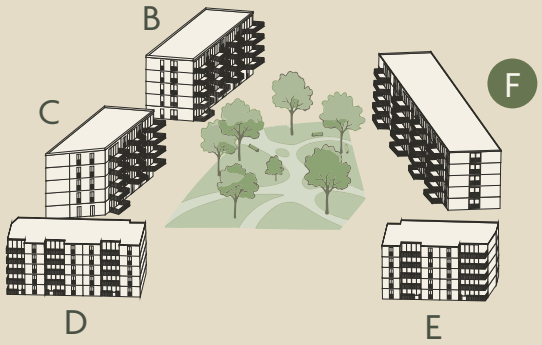
0 1 2 3m

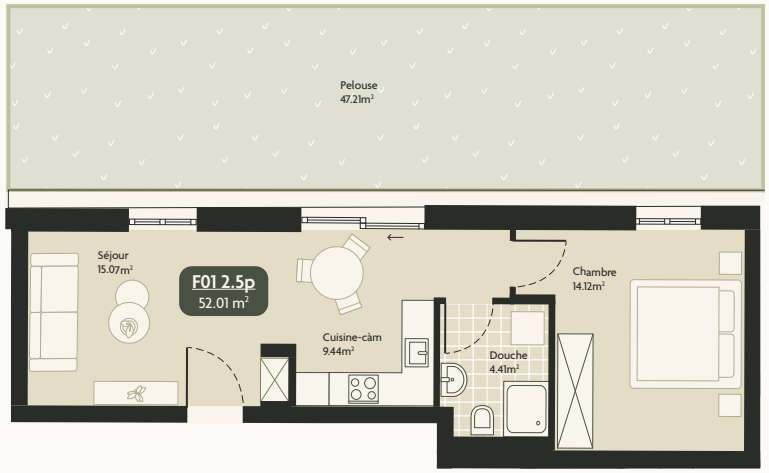
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
F01

PIÈCES	2.5
ORIENTATION	Est
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	43.05 m²
SURFACE BRUTE	52.01 m²
BALCON - PELOUSE	- m² + 47.21 m²
SURFACE DE VENTE	52.01 m²







Façade Est

1:100

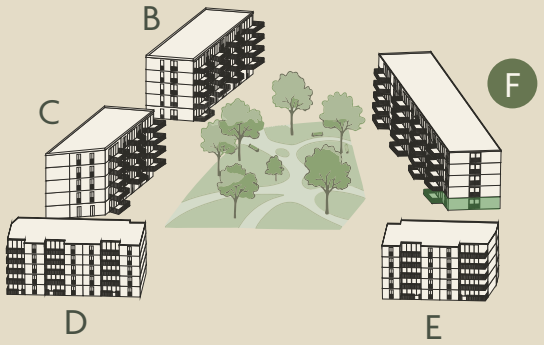
0 1 2 3m

l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
F02

PIÈCES	4.5
ORIENTATION	Ouest-Sud-Est
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	98.11 m²
SURFACE BRUTE	115.59 m²
BALCON - PELOUSE	12.03 m² + 133.21 m²
SURFACE DE VENTE	121.60 m²







Façade Ouest

1:100

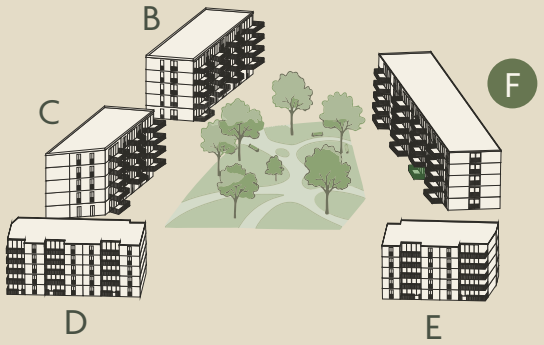
0 1 2 3m

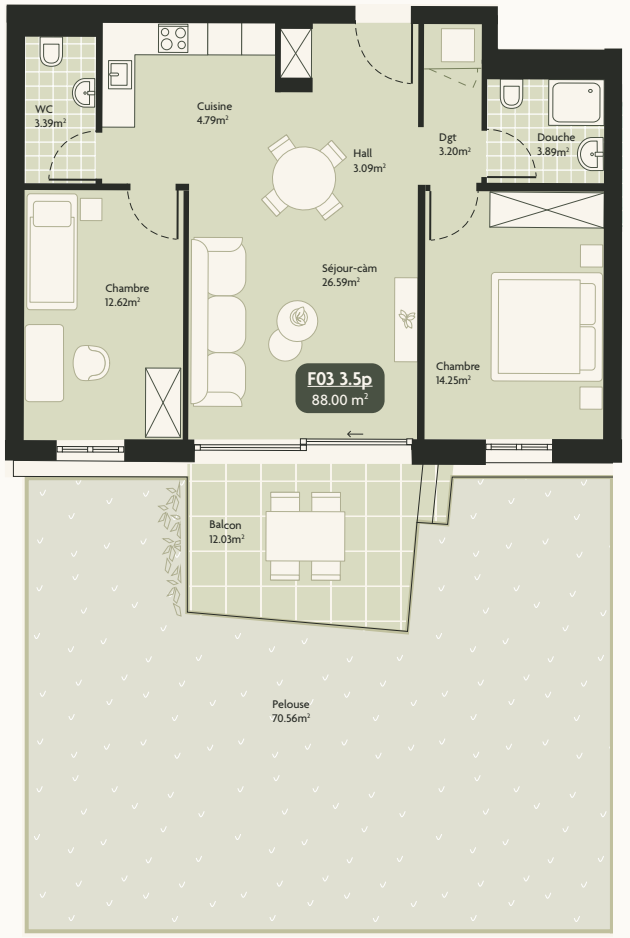
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
F03

PIÈCES	3.5
ORIENTATION	Ouest
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	71.82 m²
SURFACE BRUTE	82.02 m²
BALCON - PELOUSE	12.03 m² + 70.56 m²
SURFACE DE VENTE	88.00 m²







Façade Ouest

1:100

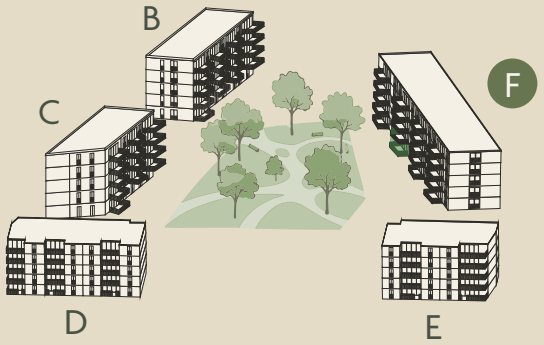
0 1 2 3m

l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
F04

PIÈCES	2.5
ORIENTATION	Ouest-Nord-Est
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	55.25 m²
SURFACE BRUTE	64.23 m²
BALCON - PELOUSE	12.03 m² + 51.86 m²
SURFACE DE VENTE	70.25 m²







Façade Ouest

1:100

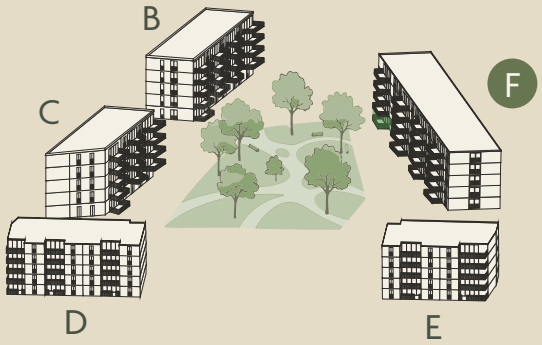
0 1 2 3m

l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lot
F05

PIÈCES	5.5
ORIENTATION	Ouest-Nord-Est
ÉTAGE	Rez-de-chaussée
SURFACE NETTE	110.02 m²
SURFACE BRUTE	129.05 m²
BALCON - PELOUSE	12.03 m² + 242.76 m²
SURFACE DE VENTE	135.10 m²







Façade Ouest

1:100

0 1 2 3m

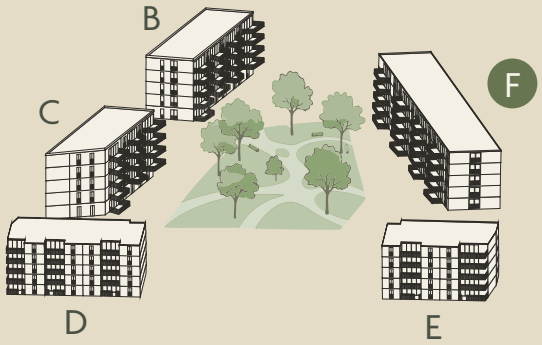
l'Orée

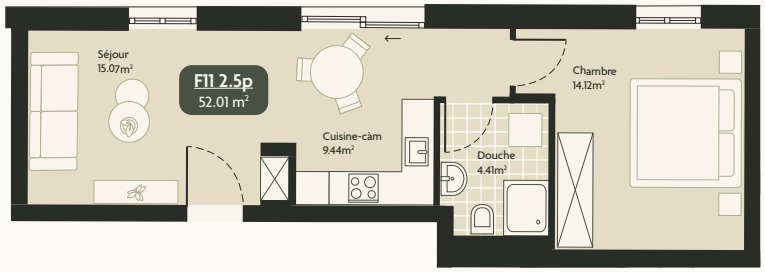
VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

F11-F21-F31-F41

PIÈCES	2.5
ORIENTATION	Est
ÉTAGE	1 / 2 / 3 /4
SURFACE NETTE	43.05 m²
SURFACE BRUTE	52.01 m²
BALCON	-
SURFACE DE VENTE	52.01 m²







Façade Est

1:100

0 1 2 3m

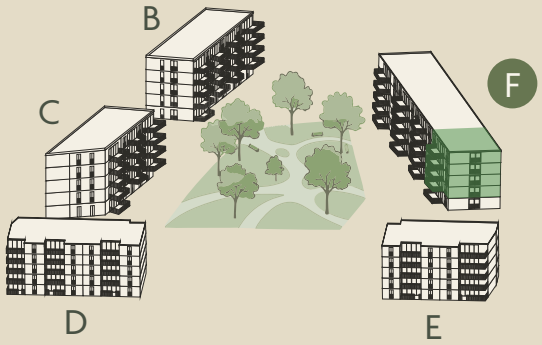
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

F12-F22-F32-F42

PIÈCES	4.5
ORIENTATION	Ouest-Sud-Est
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	98.11 m²
SURFACE BRUTE	115.59 m²
BALCON	12.03 m²
SURFACE DE VENTE	121.60 m²







Façade Ouest

1:100

0 1 2 3m

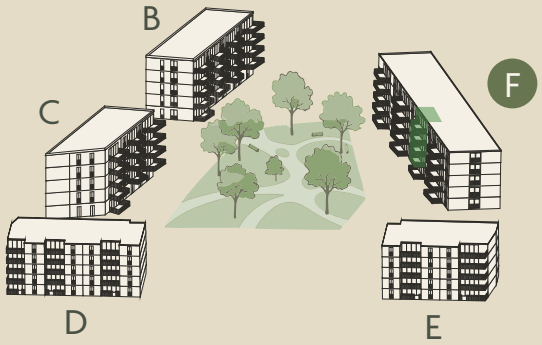
l'Orée

VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

F13-F23-F33-F43

PIÈCES	3.5
ORIENTATION	Ouest
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	71.82 m²
SURFACE BRUTE	81.38 m²
BALCON	12.03 m²
SURFACE DE VENTE	87.40 m²







Façade Ouest

1:100

0 1 2 3m

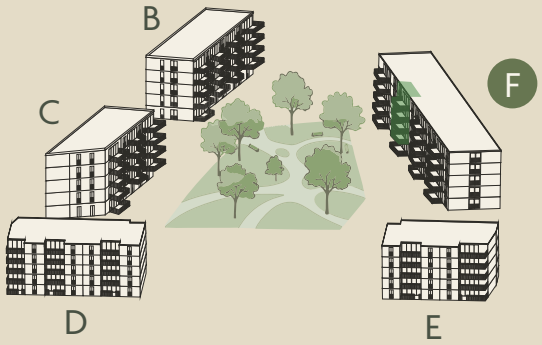
l'Orée

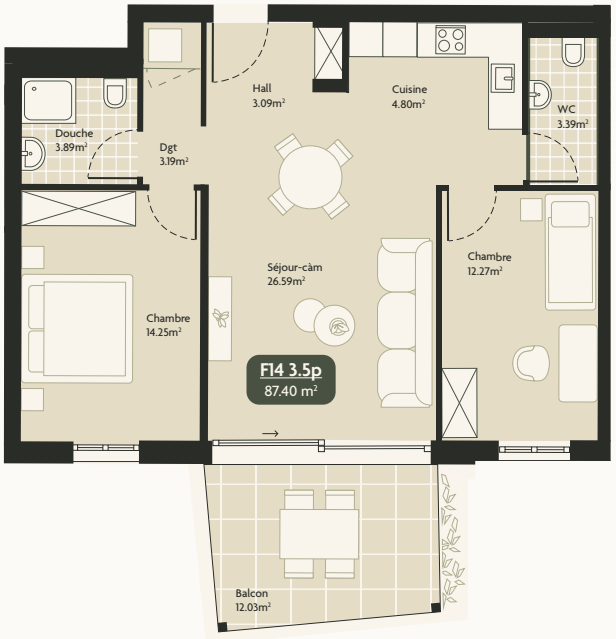
VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

F14-F24-F34-F44

PIÈCES	3.5
ORIENTATION	Ouest
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	71.82 m²
SURFACE BRUTE	81.38 m²
BALCON	12.03 m²
SURFACE DE VENTE	87.40 m²







Façade Ouest

1:100

0 1 2 3m

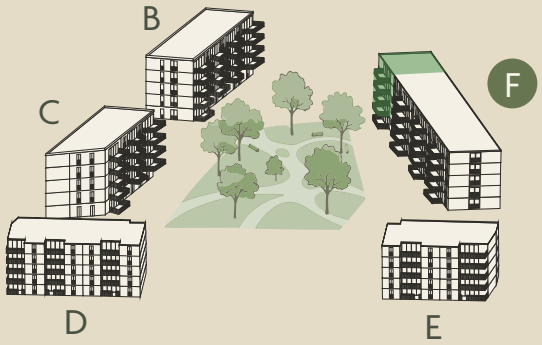
l'Orée

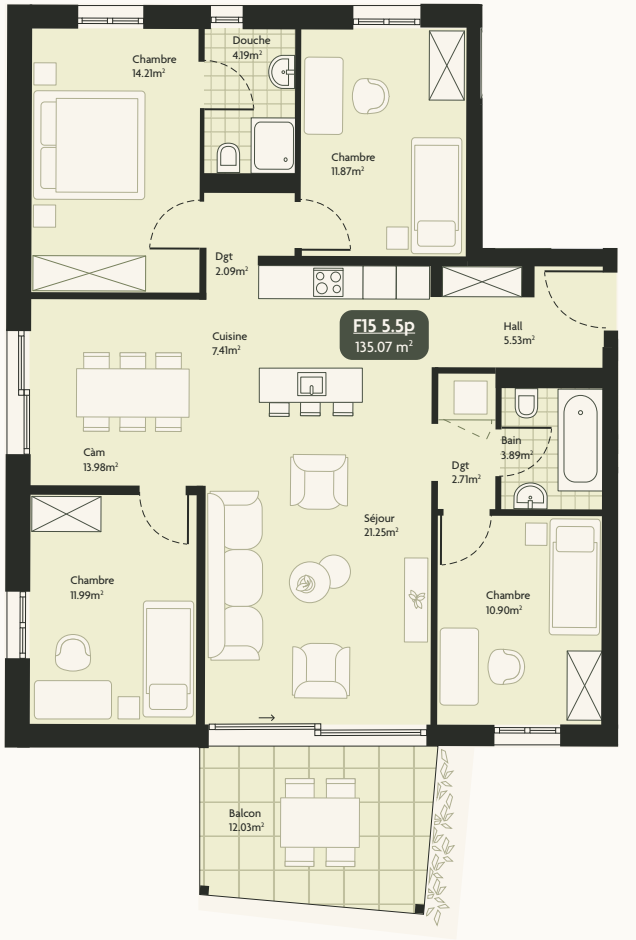
VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

F15-F25-F35-F45

PIÈCES	5.5
ORIENTATION	Ouest-Nord-Est
ÉTAGE	1 / 2 / 3 / 4
SURFACE NETTE	110.02 m²
SURFACE BRUTE	129.05 m²
BALCON	12.03 m²
SURFACE DE VENTE	135.07 m²







Façade Ouest

1:100

0 1 2 3m

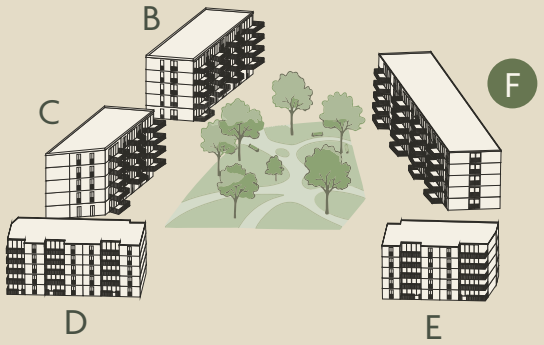
l'Orée

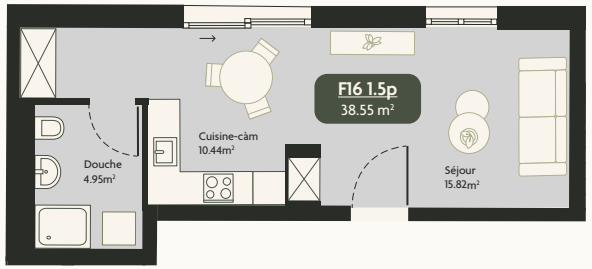
VIVRE AU CŒUR DU PARC

lots

F16-F26-F36-F46

PIÈCES	1.5
ORIENTATION	Est
ÉTAGE	1 / 2 / 3 /4
SURFACE NETTE	31.21 m²
SURFACE BRUTE	38.55 m²
BALCON	- m²
SURFACE DE VENTE	38.55 m²







Façade Est

1:100

0 1 2 3m



Descriptif technique du 25 mars 2026

Immeubles résidentiels Orée E-F
Commune de Sierre

Situation

Ce projet est idéalement situé dans un quartier résidentiel à l'ouest de la Ville de Sierre, entre la Rue du Mont-Noble et l'Impasse des Vrilles. Les parcelles 3868 et 18147 (plan folio 15-17) sont situées en zone R3 de moyenne densité, et sont soumises au règlement du plan de quartier de « Maison Rouge Nord ».

L'Orée prévoit la construction de cinq immeubles résidentiels de cinq étages, comprenant chacun entre 19 et 29 appartements destinés à la vente, soit un total de 48 logements répartis ainsi :

- 8 appartements 1 ½ pièces
- 12 appartements 2 ½ pièces
- 17 appartements 3 ½ pièces
- 5 appartements 4 ½ pièces
- 6 appartements 5 ½ pièces

L'ensemble est organisé autour d'un parc végétalisé, proposant des espaces de jeux et de détente.

Un parking souterrain s'articule sous les deux bâtiments.

L'aménagement des espaces intérieurs, les généreux balcons et les choix techniques répondent à un projet architectural de qualité, dans l'air du temps et hautement efficace d'un point de vue énergétique.

Dès le départ, cet objet a été pensé pour répondre aux exigences énergétiques les plus élevées avec pour objectif le certificat énergétiques cantonal des bâtiments CECB AA.

CECB AA

Certificat Énergétique Cantonal des Bâtiments

Évalue la qualité de l'enveloppe du bâtiment, ainsi que son bilan énergétique global et ses émissions directes de CO_2.

Économie d'énergie (chauffage, fenêtres, isolation, appareils ménagers).

Certificat uniforme sur toute la Suisse, comparaison facile.

CECB AA

Aménagements extérieurs

ACCÈS VOITURES

L'entrée et la sortie du parking souterrain se fait à l'Est par la Rue du Mont-Noble. Des places visiteurs se trouvent au rez-de-chaussée et sont accessibles pas la Rue du Mont-Noble.

ACCÈS PIÉTONS

Chaque immeuble est pourvu d'une entrée de plain-pied située côté cour du projet, ainsi que d'une entrée par le parking souterrain. L'immeuble F est le seul à posséder une deuxième entrée de plain-pied, côté rue.

ACCÈS VÉLOS

Chaque immeuble est pourvu d'un local vélo fermé, à proximité de l'une des entrées, au rez-de-chaussée ou au sous-sol du bâtiment.

ESPACES EXTÉRIEURS

A l'intérieur de la cour formée par les immeubles se trouve un vaste parc végétalisé, offrant différentes zones de détentes et de loisirs aux habitants du projet. Une place de jeux, un couvert extérieur commun, des surfaces de potagers ainsi que du mobilier d'extérieurs aménagent ces aires.

Les différents revêtements, plantations et mobiliers d'extérieurs sont choisis pas la promotion et gérés par un règlement de PPE.

Structure et enveloppe

La structure est en béton armé, et répond aux exigences structurelles, sismiques et acoustiques en vigueur. Le radier et les dalles sont en béton armé, les épaisseurs étant définies selon les besoins statiques, techniques et phoniques. L'ensemble est recouvert d'une toiture plate sur laquelle seront installés des panneaux solaires photovoltaïques, la production de chaleur (PAC) ainsi que des éléments de ventilation.

Les murs de séparation entre appartements sont phoniques : en béton armé ou composés de différentes épaisseurs de carreaux de plâtre d'isolation – le dimensionnement est effectué selon les normes en vigueur.

Les façades sont en béton, avec une isolation périphérique crépie ou/et couverte de faïences selon choix promotion. L'épaisseur de l'isolation est choisie selon les calculs effectués pour le label CECB AA et réalisés par le bureau technique.

Les fenêtres sont en PVC avec verre isolant selon les normes en vigueur. Des baies vitrées coulissantes donnent accès aux balcons et loggias. Les autres fenêtres s'ouvrent en oscillo-battant ou en coulissant.

Les garde-corps sont prévus selon le choix de la promotion, répondant aux normes en vigueur. Des plantations grimpantes sur toute la hauteur des balcons sont choisis par la promotion. Leur entretien sera réglé par un règlement de PPE.

Des stores à lamelles orientables électriques sont prévus sur toutes les fenêtres des bâtiments. Des rideaux extérieurs sont prévus sur les balcons – le choix du tissu et des couleurs appartient à la promotion.

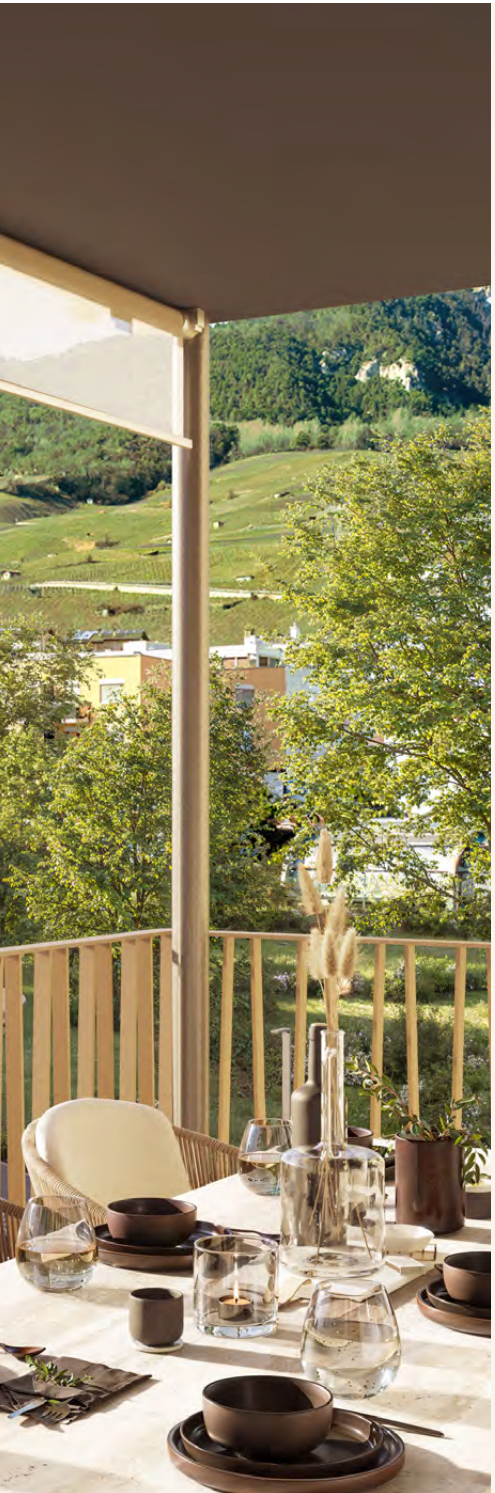
Installations techniques

La structure est en béton armé, et répond aux exigences structurelles, sismiques et acoustiques en vigueur. Le radier et les dalles sont en béton armé, les épaisseurs étant définies selon les besoins

CHAUFFAGE

Production de chaleur par pompes à chaleur air-eau située sur le toit de chaque immeuble.





Distribution par chauffage au sol à basse température. Collecteurs dans l'armoire d'entrée de l'appartement.

Réglage de la température ambiante par pièce au moyen de thermostat

Compteur de chauffage individuel par appartement

VENTILATION

Ventilation à double-flux, soit extraction d'air dans les salles d'eau et la cuisine, et pulsion par grille sur plafonds des chambres et séjours.

Monobloc de ventilation individuel par appartement, en circuit fermé. Ils sont placés dans les locaux techniques d'étage, derrière l'ascenseur.

Ventilation des cuisines à charbon actif.

SANITAIRE

Compteur d'eau chaude et d'eau froide pour chaque appartement.

ÉLECTRICITÉ

Panneaux photovoltaïques en toiture. Le projet est conçu pour optimiser l'autoconsommation électrique.

APPARTEMENTS

Installation selon plans électriques de la promotion, courant fort 220 V et 380 V : interrupteurs, prises et alimentations pour points lumineux dans toutes les pièces.

• Chambre parents	3x prises triples + 1x prise multimédia RJ45
• Chambres	2x prises triples + tube vide
• Séjour	2x prises triples dont une commandée 1x prise multimédia RJ45
• Salle à manger	1x prise triple
• Cuisine	2x prises triples
• Balcon	1x prise étanche

Tous les stores sont électriques.

CAVES

Chaque cave a un point lumineux dirigé par un interrupteur avec prise à l'entrée de la cave, le tout relié au compteur de chaque appartement.

COMMUNS

Installation des appareils et luminaires dans les locaux communs et la cage d'escalier sur détecteurs. Éclairage extérieur pour les places de stationnement et l'entrée de l'immeuble. Commande sur minuterie et sonde crépusculaire.

Aménagements intérieurs

SALLES D'EAU

Appareils standards, blancs. Robinetterie standard chromée. Accessoires selon descriptif de la promotion.

Dans chaque logement est prévu une alimentation d'eau et un écoulement pour les colonnes de lavages (celles-ci étant à la charge de l'acheteur). Aucune buanderie ne sera installée au sous-sol.

CUISINES

Eléments de cuisine selon budget promotion :

Prix cuisine (Prix client/exposition)

• 1,5 pces	CHF 10'000.–
• 2,5 pces	CHF 12'000.–
• 3,5 pces	CHF 15'000.–
• 4,5 pces	CHF 18'000.–
• 5,5 pces	CHF 20'000.–

ASCENSEUR

8 personnes / 665 kg, cabine 1.2 x 1.4 x 2.1 m avec portes télescopiques, selon normes handicapés.

SERRURERIE

Boîtes aux lettres en aluminium avec découpe

pour cylindre et portillon selon norme. Compartiment visiophone intégré.

Portes d'entrées immeubles avec gâches électriques.

MENUISERIE INTÉRIEURE

- Portes palières
 en bois stratifié selon norme AEAI (feu)
- Portes intérieures
 portes préfabriquées stratifiées blanches (RAL 9016) avec cadre, faux-cadre et embrasure, serrure – clef – bouton tournant sanitaires
- Armoires murales
 Avec penderie et rayonnages réglables en hauteur, portes stratifiées blanches et dimensions selon plan
 D'autres armoires peuvent être chiffrées sur demande (s.d.)
- Portes locaux communs
 portes en appliques pleines stratifiées et selon norme AEAI (feu) si nécessaire

REVÊTEMENTS SOLS

- Appartements
 Carrelage
 Fourniture (prix expo) TTC Fr. 50.-/m^2, pose standard pour format 60x60, plinthe en bois peintes en blanc dans toutes les pièces sauf dans les salles d'eau

 ou parquet collé chêne standard
 Parquet, 470 x 70 mm pose à l'anglaise, plinthe en bois peintes en blanc dans toutes les pièces sauf dans les salles d'eau
- Communs
 Carreaux grès cérame au choix de la promotion
- Cage d'escalier, paliers
 Carreaux grès cérame au choix de la promotion
- Locaux techniques et caves
 Radier taloché fini
- Balcons et terrasses
 Carreaux grès cérame au choix de la promotion

REVÊTEMENTS MURS

- Appartements : zone de jour, chambres, cuisine
 Enduit de fond et crépi ribé plein, grain 1 mm, blanc
- Appartements : bains, douche
 Carrelage sur toute hauteur, fourniture (prix expo) TTC Fr. 50.-/m^2, pose standard pour format 60x60
- Communs
 Enduit de fond et crépi ribé plein, couleur à définir par la promotion
- Balcons bâtiment F
 Balcons métalliques préfabriqués, finitions à définir par la promotion
- Locaux techniques et caves
 Béton brut

REVÊTEMENTS PLAFONDS

- Logements et cage d'escalier
 Enduit et dispersion blanche
- Balcons
 Enduit et dispersion, couleur au choix de la promotion
- Locaux vélos, caves,
 Béton bruttechniques





Conditions générales

TAXES, INTRODUCTIONS

- Taxes et introductions, eau, électricité, téléphone et téléréseaux comprises.
- Taxes permis de construire et permis d'habiter comprises.

NON COMPRIS

- Frais de notaire, registre foncier et frais financiers.
- Téléphone et internet au choix et à la charge de l'acquéreur.

INFORMATIONS

- Le vendeur et l'entreprise générale se réservant le droit d'accepter les éventuelles modifications souhaitées par le propriétaire – celles-ci devront être étudiées avant la mise en chantier.
- Toute modification par rapport au présent descriptif fera l'objet de plus ou moins-values établies par le vendeur. Celles-ci seront confirmées après la signature du propriétaire.
- Des honoraire d'entreprise générale de 16 % seront calculés sur tous les choix commandés (concernant les plus et moins-values).
- Pour les modifications, un quota de 3 h de prestations d'architecte est prévu par appartement pour le suivi et la coordination. Tout dépassement sera facturé au client au tarif horaire, l'entreprise générale informera l'acheteur des tarifs.
- Toutes les entreprises mandatées seront choisies par le vendeur.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès au chantier ne peut se faire que de manière accompagnée par l'architecte, la personne en charge de la direction des travaux ou le représentant de la promotion.

BASES LÉGALES

Pour la conception et l'exécution des travaux de construction :

- les lois et règlements de construction communaux, cantonaux et fédéraux ;
- les conditions générales et particulières des associations professionnelles ;
- la norme de construction adaptée aux personnes handicapées (SN 151 500) ;
- le projet est conçu avec l'assistance d'un acousticien et d'ingénieurs conseils en énergie, physique du bâtiment, autoconsommation électrique, etc. ;
- l'immeuble répond aux dernières exigences sismiques cantonales ;
- les isolations et la production de chaleur sont conformes aux exigences SIA 380/1 et à la réglementation cantonale ;

Si des exigences supplémentaires résultants de calculs relatifs à la statique du bâtiment, au chauffage, à la physique du bâtiment, à l'isolation phonique ou aux installations techniques apparaissent, ces exigences devront être respectées.

La promotion se réserve le droit de procéder à des modifications de matériaux prévus dans le présent descriptif par des matériaux de qualité équivalente. Pour tout ce qui n'est pas expressément mentionné dans le présent descriptif, une exécution standard correspondant aux normes en vigueur est prévue.

Ineom Valais SA - Août 2026

027 555 16 83

loree-sierre.ch

nexxia.

Rue St-François 2 – 1950 Sion